

Forêts de Notre-Dame et de La Grange La saison de chasse débute lundi 23 octobre

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale de Notre-Dame. Faute de prédateurs naturels, elle est le seul moyen de réguler les populations de chevreuils et sangliers pour assurer le renouvellement de la forêt. La saison 2023-2024 débute lundi 23 octobre.



Une activité limitée dans le temps

Dans la forêt domaniale de Notre-Dame, la chasse se déroule **les lundis et quelques mardis, du 23 octobre 2023 au 27 février 2024** sur les 2 050 ha de la forêt (cf. calendrier et carte au verso). Au total, 23 journées sont planifiées. Pour optimiser les interventions, la forêt se répartit en 2 zones :

- > partie située à l'est de la RN 104 : louée à une association de chasseurs sélectionnée par l'ONF ;
- > partie située à l'ouest de la RN 104 : fréquentée et complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement la chasse.

À l'ouest, la forêt de La Grange sera chassée le 28 novembre 2023 puis le 6 février 2024.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes **partagent le même espace**. L'ONF invite chacun à être attentif **à la signalisation mise en place** : panneaux d'information et rubalises apposés, voies d'accès coupées. Il est déconseillé de pénétrer dans les sous-bois ainsi que d'emprunter les allées des zones chassées.

La forêt n'est jamais totalement parcourue, laissant la majorité des espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer.

À quoi sert la chasse ?

Les forêts de Notre-Dame et de La Grange comptent 2 types de grands animaux : sangliers et chevreuils. Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des chevreuils. Herbivores, ces derniers **consommant les bourgeons et les feuilles des jeunes arbres**. Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les plants puis consomme les fruits des arbres. **Présents en trop grand nombre**, les chevreuils et sangliers **compromettent la régénération de la forêt**.

Les répercussions dépassent le strict cadre forestier : accidents routiers, clôtures abîmées et jardins labourés en lisère, dégâts sur les parcelles agricoles.

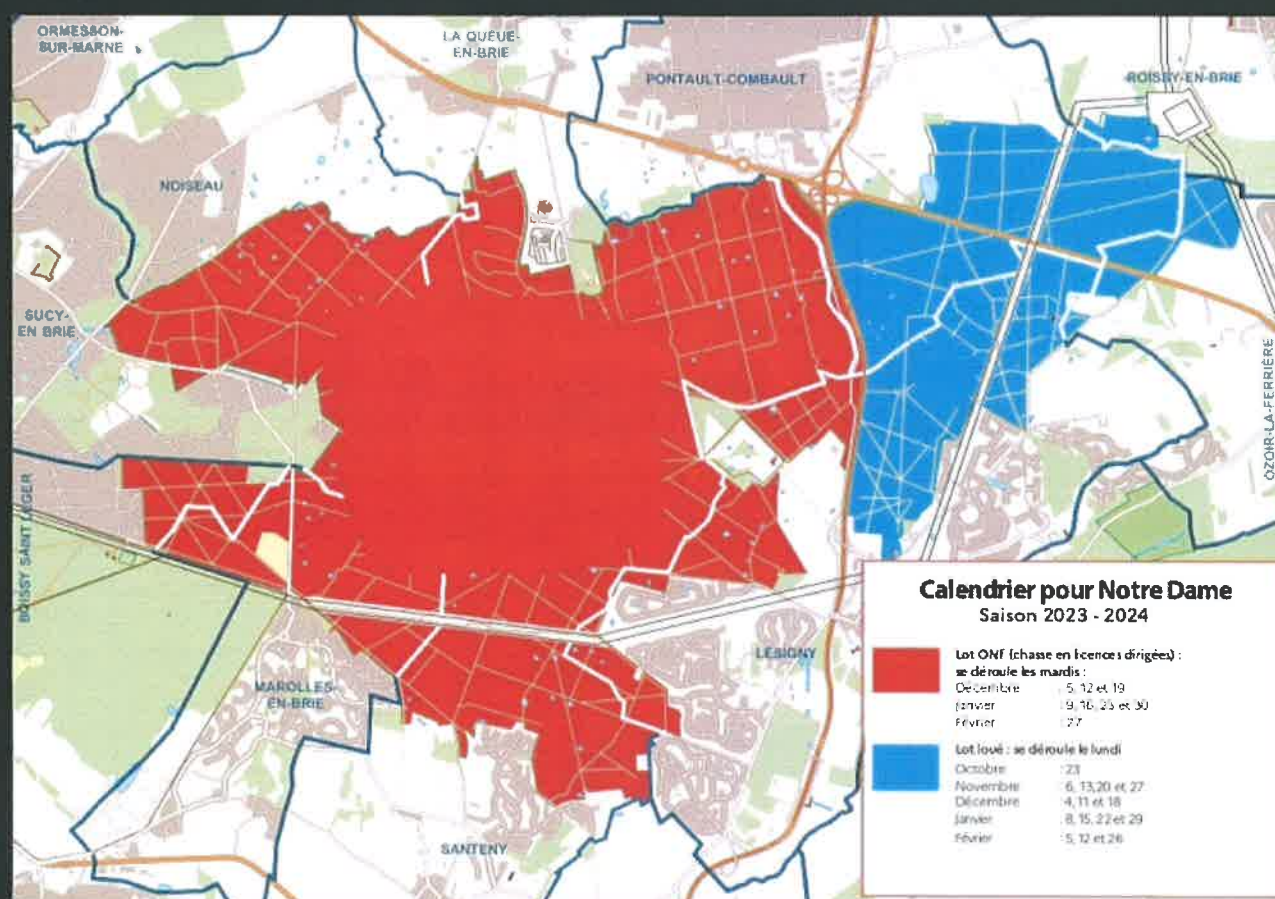
Sans régulation, les populations décupleraient rapidement. **La chasse limite leur population afin que la forêt puisse se renouveler**. Un plan de chasse, validé par le Préfet, définit le nombre de chevreuils à prélever chaque année.

RESTEZ INFORMÉ EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLICATION MELCKONE

Les jours de chasse, l'application mobile Melckone vous indique en temps réel les zones concernées. Destinée aux promeneurs, randonneurs, cavaliers, vététistes et, plus largement, à tous les utilisateurs de la forêt, elle vise à faciliter la cohabitation entre tous les usages. Disponible gratuitement sur l'Appstore et Google Play.

Forêt de Notre-Dame

Calendrier et carte des secteurs chassés



A PROXIMITÉ // Forêt de La Grange // 2 jours chassés : 28/11/23 et 6/02/24

Calendrier de chasse saison 2023-2024

